



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N°29
DU 20 mai 2016**

Présents :

BENGUELLA Sylvie ; BONVALOT Pascal ; BOUVARD Martial ; CHUZEVILLE Jean-Paul ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; JACOULET Bernard ; JUPILLE Gérard ; MILLET Catherine ; MUSIAUX Marie-Pierre ; SALVI Delphine ; SALVI Thierry

Absents excusés :

**ARTAUX Laurence à SALVI Delphine
DUCROUX Séverine à JACOULET Bernard
MENETRIER Nathalie à MILLET Catherine**

Secrétaire de séance : BENGUELLA Sylvie

La séance est ouverte à 20h35

Bâtiment dit « Houtau »

Le maire rappelle que la gestion du bâtiment dit « Houtau » était, depuis 2002, assurée par la Communauté de Communes du Pays de Rougemont. Lors de la séance du 05 novembre 2015 le conseil communautaire informait qu'il n'avait plus besoin de ce bâtiment et faisait part de son souhait de résilier la convention avec la commune.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reprendre la gestion du bâtiment dit « Houtau ».

Société Protectrice des Animaux

Le maire informe les conseillers municipaux que deux chiens errants ont été amenés à la SPA de Besançon par le personnel communal et que, pour la capture d'un chien dangereux, c'est le personnel qualifié de cet organisme qui s'est déplacé.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler la convention et de verser une somme forfaitaire de 0.35 euros par habitants (soit $0.35 \text{ €} \times 1244 = 435 \text{ euros et } 40 \text{ centimes}$).

Avenant SOGEA pour les travaux de télégestion des postes de relevage

Le maire informe que, lors de la séance du 18 décembre 2015, le conseil municipal acceptait, à l'unanimité, d'équiper d'appareils de télégestion tous les postes de relevage des eaux usées pour un montant de 31 330,28 euros. Il est rappelé que dans le plan de financement de la nouvelle station d'épuration, une enveloppe avait été convenue pour des travaux imprévus. Cette dernière n'étant pas été totalement consommée elle compensera une partie du montant indiqué ci-dessus. Un avenant de la société SOGEA a été calculé de la façon suivante.

Prenons le montant des travaux auquel nous déduisons le reste des dépenses de l'enveloppe des travaux imprévus et nous obtenons le montant du nouvel avenant.

Soit $31\,330,28\text{€} - 12\,117,30\text{€} = 19\,212,98\text{€}$

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le nouvel avenant d'un montant de 19 212,98 euros.

Syndicat du Camping de la Forge

Madame la maire-déléguée de Montferney, Catherine Millet, explique au conseil municipal que toutes les délibérations ont été prises en temps voulu et que, de ce fait, il n'est donc pas nécessaire de reprendre une délibération. Le conseiller, Pascal Bonvalot, précise que cela pourrait remettre en cause les décisions déjà votées par les membres du Syndicat précité. Le maire propose de faire un courrier à la préfecture en précisant que la commune de Rougemont

et le syndicat du camping de la forge avaient voté pour la dissolution et la commune de Montagney contre.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Syndicat Intercommunal des Ecoles du Pays de Rougemont

Le maire informe que Catherine Millet, membre de ce syndicat, a présenté sa démission et qu'il est obligatoire qu'elle soit remplacée. Il demande aux membres du conseil municipal s'il y a un volontaire ou une volontaire. Le maire-délégué de Morchamps, Claude Courgey, présente sa candidature.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la candidature de Claude Courgey.

Divers

Flash Info : Le maire souhaite que le prochain flash info dénonce l'incivisme et les dégradations qui sont régulièrement faites dans le parc du Breuil.

Arrêt camping-car : Le maire-délégué de Morchamps Claude Courgey demande s'il est toujours d'actualité de réaliser un arrêt camping-car. Le maire répond que nous devons attendre la décision de la nouvelle Communauté de Communes qui a la compétence Tourisme.

Pour information

Nouvelle Association : Le conseiller Pascal Bonvalot informe le conseil municipal qu'une nouvelle association dénommée « Les deux mains gauches » dont il est le président vient d'être créée. Le but de cette dernière est de regrouper des personnes qui pratiquent une activité artistique manuelle.

Prochaine réunion
Vendredi 17 juin 2016 à 20h30 au foyer Le Manoir

